

ENM/ENAP : Le droit de la peine

Cette formation, co-organisée par l'ENM et l'Énap, se propose de présenter et questionner l'actualité législative, réglementaire et jurisprudentielle du droit de la peine sous forme de tables rondes.

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Identifier la mise en œuvre des textes et les enjeux en termes de réinsertion et de prévention de la récidive.
- Appréhender et échanger sur l'évolution des pratiques professionnelles en matière de droit de la peine du prononcé à l'exécution de celle-ci.

Éléments du contenu

- Présentation de l'actualité législative, réglementaire et jurisprudentielle du droit de la peine, conjuguant exposés théoriques et réflexion sur la collaboration des acteurs dans l'exécution de la peine.
- Analyse des incidences des dernières réformes sur les pratiques professionnelles tant en milieu ouvert qu'en milieu fermé.

Modalités pédagogiques

Cette session abordera sous forme d'exposés et de tables rondes l'actualité du droit de la peine, en favorisant les échanges avec les participants, nourris par les présentations de spécialistes. Elle offrira aussi la possibilité d'un échange approfondi et structuré sur les pratiques, expériences et difficultés par le biais de tables rondes.

Nombre de places : 60 places (pour information la formation regroupera magistrats, avocats, AP, PJJ, gendarmerie)

A noter que les frais de transport, d'hébergement et de restauration seront à la charge du service employeur.

N° Harmonie : 51382600

Date limite d'inscription :
Le 04/04/2025

Durée : 3 jours

Dates :
Du 26 au 28 Mai 2025

Lieu :
Paris (ENM)

Intervenants :
Multicatégoriel

Public visé :
Personnels AP

**Conditions d'admission /
Pré requis :**
Aucun

Responsable de formation :
joelle.giraux-caussil@justice.fr
05.47.49.30.21

Assistante de formation :
amandine.nock@justice.fr
05.53.98.90.27